

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2010

Annuaire 2008-2009

Institution de la délibération

Bernard Manin et Philippe Urfalino



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20126>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 488-489

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Bernard Manin et Philippe Urfalino, « Institution de la délibération », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20126>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Institution de la délibération

Bernard Manin et Philippe Urfalino

Bernard Manin, Philippe Urfalino, *directeurs d'études*

Délibération collective, rhétorique et raison publique

- 1 LE séminaire a trouvé son point de départ dans certaines critiques récemment adressées aux théories de la démocratie délibérative. Ces théories, objectent les critiques, ont une conception indûment restrictive de la délibération démocratique qui confine celle-ci au pur échange d'arguments rationnels et ne fait aucune place à d'autres éléments possibles du discours persuasif tels l'emploi d'images ou d'histoires, l'appel aux émotions de l'auditoire ou encore l'usage de raisonnements approximatifs et incomplets. Les théories contemporaines de la délibération ne font pas place, non plus, à l'adaptation du discours de l'orateur aux croyances de son auditoire. Ces critiques récentes suggèrent de se tourner vers la théorie de la rhétorique pour construire une conception moins restrictive de la délibération. Le séminaire de cette année a commencé d'explorer cette voie.
- 2 Dans un premier temps, on a étudié ces critiques de la notion restrictive de délibération, en s'appuyant entre autres sur les travaux de I.-M. Young et B. Garsten. On a également examiné l'hypothèse d'une dette de la notion moderne de raison publique à l'égard des arguments de Hobbes identifiant la rhétorique à un facteur de sédition utilisé par des prédicateurs fanatiques (*cf.* les travaux de Q. Skinner).
- 3 Dans un second temps, on a examiné plusieurs théories de la rhétorique, anciennes comme modernes, en cherchant ce qu'elles pouvaient apporter à une conception de la délibération collective plus satisfaisante que celle qui est en général proposée. Comme le « genre délibératif » est classiquement pensé comme un des principaux domaines de la rhétorique, les théories majeures de la rhétorique traitent explicitement de délibération collective. On a d'abord mis en lumière, en s'aidant des travaux de C. Perelman, un principe commun à toutes les théories justifiant l'usage de la rhétorique : la vérité ne suffit pas nécessairement à persuader. Dans la théorie aristotélicienne de la

rhétorique, on s'est principalement intéressé à la notion d'enthymème, en suivant en particulier l'analyse de M. Burnyeat qui y voit un enchaînement non totalement rigoureux de propositions (et non pas seulement un syllogisme incomplet). Chez Quintilien, on a surtout examiné les réflexions concernant la valeur du débat contradictoire pour la délibération. La délibération est utile, selon Quintilien, lorsqu'il y a des raisons de se décider dans un sens, mais aussi des raisons de se décider en sens inverse. Le débat contradictoire est ainsi le mode privilégié de la délibération. Il ne procède pas du scepticisme, mais de l'idée que l'existence de raisons dans un sens n'implique pas l'absence de raisons en sens inverse. Le débat contradictoire est le moyen par excellence d'évaluer les poids respectifs de ces raisons. Chez Cicéron, enfin, on a principalement étudié les réflexions sur les rapports entre *docere* et *movere* dans le discours visant à persuader. Il est apparu que ce *movere* ne recouvrait que de manière très restreinte notre moderne conception du recours aux émotions : il s'agit en fait de susciter l'indignation ou la pitié par des considérations morales dont l'aspect discursif autorise la réfutation.

INDEX

Thèmes : Philosophie et épistémologie